

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 5031/91

Objet

10

Annexe

Expédié le

20 juil. 1905

M. Doismey
vautel

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de son
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, l^e 2^e tableau
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 27 mars 1905, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi,
au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée
N^o 9.

Cet envoi devra, M. M. M. M. M.
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de ce
chef, pour l'administration des Musées, au-
cune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence,
d'indiquer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M. M. M. M. M.,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Nantes, le 7 juillet 1905.

12

NP/

Monsieur,



Quand certain souvenir, entre autres considérations, m'a porté à m'adresser à vous, préférablement à des voisins, pour la cession de mes deux tableaux néerlandais, je ne prévoyais pas que des difficultés résultant de notre éloignement s'opposeraient à la réalisation de mon désir, je présument qu'après vous avoir communiqué des photographies permettant d'apprécier ma proposition et de la tenir pour sérieuse, il serait procédé chez moi à l'examen des peintures.

Les réserves accompagnant votre demande de les envoyer à Bruxelles me semblent témoigner que, dans votre pensée, le voyage ne s'effectuerait pas sans danger pour elles, et le fait récent, que je vais citer, n'est pas non plus de nature à me rassurer à ce sujet. M. le Conservateur de la Bibliothèque ^{De l'Université} ~~protestante~~ de Gand ayant désiré consulter les exemplaires de deux éditions rares des Colloques d'Erasmus appartenant à la Bibliothèque de Nantes (dont je possède encore la Commission), ils lui furent expédiés. Malgré toutes les précautions prises, ces volumes ne sont pas parvenus au destinataire, et les recherches les concernant sont demeurées vaines.

Je ne puis songer actuellement à escorter mes peintures, en surcroît de vieillesse, la goutte, depuis plusieurs mois, me me laisse guère de répit. C'est à cela, Monsieur, qu'il faut attribuer mon retard à vous répondre. Je vous prie de m'en excuser.

Veuillez croire que j'ai regretté de ne pouvoir le faire comme vous le désirez.

Je me permets de vous assurer de nouveau que mes tableaux peuvent entrer dans votre Musée. Suivant l'ex-cousin à tout de celui de Nantes, le van Ostade vaut au moins celui que vous avez acheté à M. Gauchet. Je ne me prévaudrais pas de l'opinion de notre Conservateur actuel, précédemment marchand d'ustensiles de cuisines et de jardins.

Espérant encore que votre Commission acceptera de faire expertiser ici mes tableaux, je surseoirai pendant quelque temps à frapper à une autre porte.

Veuillez agréer,

Monsieur,

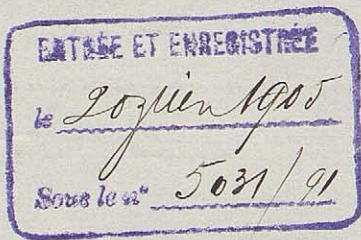
le témoignage de ma respectueuse
considération

Eugène Boismen

9, rue Bertrand-Geslin

Ins on 62 /

Nantes, le 19 mai 1905.



Monsieur,

Il m'a fallu user largement de patience avant de pouvoir répondre à l'invitation que vous m'avez transmise, de communiquer à M^r le Secrétaire de la Commission des Musées royales une photographie de mes deux tableaux. J'ai dû les faire exécuter, et aucun des professionnels établis ici n'ayant eu jusqu'alors à reproduire des peintures, c'est un apprenti qui a opéré; aussi a-t-il fait écoles sur écoles. Pour tout dire, votre œil fort rarement brillant rendait difficile le succès. Enfin des épreuves viennent de m'être remises. Quoiqu'elles laissent grandement à désirer je crois ne pas devoir surseoir à les expédier. Toute la partie supérieure du van Ostade est rendue sur la photographie par un agaçant gribouillage; il en est pareillement du côté droit du tableau, où se trouve un groupe de trois hommes et une femme. Les raies du bois sur lequel est peint le paysage se dessinent en clair et sont fort apparentes sur la photographie, elles n'ont aucune importance et disparaissent dans le tableau. Si mauvaises que soient les épreuves elles permettent cependant, me semble-t-il, de reconnaître la qualité des peintures.

Vous m'avez laissé, Monsieur, l'option de faire ma communication soit directement, c'est à dire de l'adresser à M^r le Secrétaire de la Commission des Musées, soit par votre intermédiaire, je prends la part d'user encore de votre complaisance, c'est à vous à qui j'envoie les deux épreuves. Vous

devez les recevoir par la Poste en même temps que ce mot.

Quant au prix, l'expert Gandouin qui, il y a une dizaine d'années, désirait avoir à vendre mes deux tableaux, m'estimait qu'il serait supérieur à 75.000 francs. Les renseignements qui me sont parvenus depuis ont corroboré cette appréciation.

Avec mes remerciements recueillis, agréés, Monsieur, le témoignage
de ma considération la plus distinguée.

E. Treismann

9, rue Bertrand-Geslin

Genevève, le 5 Avril 1905
Mon cher Monsieur Igler

Monsieur,

Je n'ai point manqué de faire part à
mes honorables collègues de la Commission
des Musées de votre lettre du 17 Mars.

Elle a, comme de juste, été accueillie
avec faveur. Bien que sans qualité
pour vous écrire officiellement, j'ai été
chargé officiellement de vous demander
de vouloir bien mettre le comble à votre
obligeance en nous procurant des photo-
graphes des peintures d'Hobbema et
de Van Ostade.

Il va de soi que j'aurai grand plaisir
à vous prêter mon concours pour que
les reproductions soient mises sous le yeux
à mes collègues. Vous pouvez, si vous
me le aimez, le adresser directement

" à Monsieur le Secrétaire "
la Commission des Musées Royaux
à Peinture & à Sculpture, Place
des Musées 5, à Bruxelles."

L'estime qu'il serait essentiel
de donner un aperçu des brix.

Laissez moi, cependant, vos lettres
en garde contre une erreur fréquente.

Beaucoup de personnes forcent
les brix. Elles disent alors, qu'on
fera une proposition de rabais.

Il se fait, au contraire, que si les
prétentions des vendeurs excèdent la
normale, on s'abstient de toute offre.

Veuillez donc bien peser cette
considération avant de vous arrêter
à un brix.

Je reste, humblement, à votre entière
disposition si mon concours peut vous
être de quelque utilité.

Agreés, je vous prie, l'hommage
de tous mes sentiments distingués

Henri Heymans.

Loire inférieure
Nantes (Loire-^{France} Inférieure), le 27 mars 1905.

Monsieur,

Le désir de pouvoir disposer d'une certaine somme avant mon décès - je suis dans ma 76^e année et la goutte me tourmente souvent - m'a fait prendre la résolution de me dessaisir d'une quinzaine de ces tableaux qui, pour la plupart, peuvent entrer dans une grande collection particulière ou dans un Musée public. Quelques uns sont de maîtres de la Flandre et de la Hollande, deux sont de grands peintres de ce dernier pays.

Présumant que cette communication pourrait vous intéresser, je prends la liberté de vous l'adresser. Vous êtes, Monsieur, le premier informé de mon intention. S'il vous convenait d'en faire part, à l'occasion, aux amateurs et aux Conservateurs avec lesquels vous êtes en relation, je vous en serais fort obligé.

Mes deux tableaux hollandais mentionnés spécialement sont : Un Moulin à eau d'Hobbema, Un Intérieur d'auberge d'Ad. van Ostade, qui est certainement de ses plus belles œuvres. Ils sont en bon état et sans repeints. Je les décrirai en terminant. J'ai lieu de croire qu'ils ont été apportés à Nantes à l'époque de Louis XVI, quand des négociants du pays de ces maîtres vinrent s'y établir. Beaucoup s'y marièrent et devinrent la souche de familles nantaises, chez lesquelles des peintures hollandaises furent conservées.

Mes autres tableaux sont généralement de peintres français du XVIII^e siècle, La fosse, Fater, Boucher, Nattier, etc. De ceux de notre temps, je cite un très beau paysage de Th. Rousseau.

Hobbema. Moulin à eau dans un paysage boisé.

À droite, sur le bord d'un cours d'eau et dans un massif d'arbres, les bâtiments du moulin. La roue se présente de trois quarts et est au repos; dans le miroir tranquille de l'eau se reflète ce qui avoisine ses bords. À gauche, sur la même rive que le moulin, un pêcheur, assis, les jambes nues, cause avec une femme; derrière eux une chaumière ayant un toit en tuiles rouges, comme les toits du moulin; du même côté une percée laisse voir l'horizon; dans la percée deux autres personnages s'éloignent. Ciel nuageux mais dont ça et là on entrevoit l'azur.

Bois, — haut, 0^m 64; larg. 0^m 80. ^{ancien} Cadre de la fin du XVIII^e siècle, en bois sculpté et doré.

Ostade (Adrien van). Intérieur d'auberge hollandaise.

Sur le devant, vers le milieu, quatre personnages assis autour d'une table ronde, en partie recouverte d'une nappe blanche, et sur laquelle sont posés un flacon, un verre, etc.; puis les joignant à gauche, deux autres personnages, l'un, debout, allume sa pipe, l'autre est assis sur un banc adossé à l'appui d'une fenêtre par où entre la lumière qui éclaire ce groupe. Le personnage qui en occupe la droite, ^{près duquel un chien est couché} adresse quelque plaisanterie à son voisin, qui paraît piqué et va lui répondre. À droite, en arrière des précédents, dans la demi-teinte trois autres hommes, l'un debout, un tablier attaché

à la ceinture, les autres assis près d'une table où, du côté qui leur est opposé, une femme écrit. Vers le milieu du bas, en premier plan, sur une boîte appuyée à un tabouret, la signature et la date: A. Ostade, 1663.

Bois, — haut, 0^m 47; larg. 0^m 42. Cadre à canaux, doré. — Le panneau est formé d'un seul morceau.

Le tableau de Fater représente une Halte de chasse; c'est d'une superbe couleur et des plus grands de ce genre: 8, 97-0, 80.

Vous avez accueilli si obligeamment ma communication concernant le peintre Bont que je me persuade que vous recevrez celle-ci favorablement. Agréez aussi, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Eugène Boismont
9, rue Bertrand-Geslin.